

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-040

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Réunion Ordinaire du 3 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit le trois du mois d'avril à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de BOUSSAIS, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

#### **22 présents + 5 pouvoirs :**

##### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky METAY, Jacques METREAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacky PRINCAY
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

##### **5 pouvoirs :**

- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à J. METAY
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à P. BIRONNEAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à M. NOLOT
- ✓ Huguette ROUSSEAU a donné pouvoir à L. ROCHER
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à M. CHARRIER

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF, Jacky JOZEAU, Philippe MORIN, Huguette ROUSSEAU, Claire SAINCOURT

**Jacky METAY a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mardi 27 mars 2018

### FINANCES COMPTABILITE FISCALITE APPROBATION DES COMPTES DE GESTION (CG) 2017

Après s'être fait présenté les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire. Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare que :

Les résultats (excédents, déficits, besoins de financement) constatés aux Comptes de Gestions et aux Comptes Administratifs 2017 sont conformes pour les budgets suivants :

- Prestations de services
- Chevalerie du Thouet
- ZAE Dissé
- ZAE Pointe du Renard
- Auralis 1
- Auralis 2
- Auralis Location
- Multiservices
- Bâtiment sur ZAC du Grand Tillais
- ZA Le Grand Tillais
- Ordures Ménagères
- Assainissement Collectif
- Budget Principal

Les Comptes de Gestion (CG) de ces budgets, dressés pour l'exercice 2017 par le receveur, sont visés et certifiés conformes par l'ordonnateur.

Les observations suivantes ont été formulées :

- Budget Auralis location : Absence d'amortissement au 2132
- Budget ZAC du Tillais : Solde du 1641 anormalement débiteur suite à l'absence du transfert réel de l'emprunt de St Loup Lamairé
- Budget Assainissement collectif : Absence d'amortissement au 2121
- Budget Principal : Absence d'amortissement au 204172

Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20180403-D2018040-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-04-2018

Publication le : 13-04-2018

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48